



Centre d'approvisionnement – Bureau d'Ottawa  
Poste 9N089A, 9<sup>e</sup> étage  
200, rue Kent  
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

**Mercredi 14 août 2019**

## **ADDENDA N<sup>o</sup>2**

Objet : **n<sup>o</sup> FP802-174424**

Titre : **INFRASTRUCTURE MARITIME – OFFRE À COMMANDES**

Lieu : **Colombie-Britannique**

Date de clôture : **Le 29 août 2019 à 14 h (HAE)**

Madame, Monsieur,

À la suite de l'appel d'offres susmentionné, le présent **addenda n<sup>o</sup> 2** a pour but d'informer les soumissionnaires éventuels des changements apportés à l'appel d'offres et des réponses fournies aux questions des soumissionnaires jusqu'à maintenant.

## **RÉVISIONS**

### **Révision 1 :**

#### **SUPPRIMER :**

Date de clôture : **mardi Août 20, 2019 (HAE)**

#### **REEMPLACER PAR:**

Date de clôture : **Jeudi Août 29, 2019 (HAE)**

### **Révision 2 :**

#### **SUPPRIMER**

## **ANNEXE 3 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION OU BASE DE SÉLECTION**

### **Partie 2 – Proposition financière**

**<TOUTE LA SECTION>**



## **REEMPLACER PAR**

### **ADDENDA 1 – PIÈCE JOINTE 1 Proposition financière**

#### **Révision 3 :**

#### **SUPPRIMER**

##### **.35 Boulons d’ancrage/Barres d’armature**

- .1 Barres d’armature M25
- .2 Tiges d’ancrage Dywidag
- .3 Acier structural, tel qu’il est précisé dans la section 05 12 23 – Acier structural.

## **REEMPLACER PAR**

##### **.35 Boulons d’ancrage/Barres d’armature**

- .1 Barres d’armature M25
- .2 Acier structural, tel qu’il est précisé dans la section 05 12 23 – Acier structural.

## **QUESTIONS**

### **Question 1**

En ce qui concerne les points 33, 38 et 39, les fournisseurs d’acier nous ont informés qu’en raison des fluctuations qui surviennent sur les marchés de l’acier et de l’aluminium d’un mois à l’autre, voire d’une année à l’autre, ils ne sont pas en mesure de fournir de taux unitaire pour ces articles. Les devis officiels types pour l’acier et l’aluminium ne sont valides que pour une période d’au plus un mois. La société FRPD suggère de retirer ces articles du tableau des propositions de prix et de les exécuter selon le principe du coût majoré.

### **Réponse 1**

Le point 33 restera inclus dans le tableau des propositions de prix. Veuillez vous reporter à la révision n° 2 pour prendre connaissance du changement apporté aux divers types d’aluminium et d’acier.

### **Question 2**

En ce qui concerne le point 35 – Boulons d’ancrage/Barres d’armature, les barres d’ancrage Dywidag et la barre d’armature M25 sont toutes deux indiquées sous un seul prix unitaire. Les tiges d’ancrage et les barres d’armature ont des taux unitaires très différents. Le fournisseur a-t-il l’intention de fournir un tarif unitaire mixte?



### **Réponse 2**

Veillez vous reporter à la révision n° 2.

### **Question 3**

La société FRPD emploie une main-d'œuvre syndiquée (sections locales 2404 et 115) qu'elle rémunère selon les taux convenus, y compris en ce qui a trait aux heures supplémentaires et au salaire majoré de 100 %. Veuillez indiquer comment les heures supplémentaires seront rémunérées.

### **Réponse 3**

Le tarif est établi pour une journée de travail standard, sans heures supplémentaires. Les heures supplémentaires seront accordées à la discrétion des représentants ministériels, selon un taux qui sera négocié.

### **Question 4**

Cet appel d'offres englobe-t-il un aspect lié à la participation des Autochtones?

### **Réponse 4**

La participation des Autochtones sera intégrée par les représentants ministériels en fonction de chaque projet, selon l'emplacement de la commande subséquente. Cela permettra de s'assurer que les groupes autochtones locaux seront en mesure de participer à chaque commande subséquente.

### **Question 5**

Mobilisation : Si nous avons différentes pièces d'équipement dans notre région (par exemple un remorqueur ou une barge dans une zone et un camion à béton dans une autre), le taux horaire couvre-t-il le regroupement de toutes les pièces d'équipement sur le chantier?

### **Réponse 5**

La mobilisation et le taux de disponibilité de tous les matériaux, de la main-d'œuvre et des équipements indiqués au point .1 de la base de paiement 1.6 seront facturés à hauteur de 50 % du taux de la valeur de la commande subséquente.

### **Question 6**

Mobilisation : Y a-t-il un temps d'appel ou une valeur de travail minimum?

### **Réponse 6**

Non, il n'y a pas de temps d'appel ni de valeur de travail minimum.



### **Question 7**

Comment le gouvernement examinera-t-il et approuvera-t-il les solutions de rechange (comme un équivalent de l'excavatrice série HE 200)? Doivent-elles être établies avant la soumission?

### **Réponse 7**

Cela sera déterminé d'un contrat à l'autre.

### **Question 8**

J'ai une question sur l'obtention de références. Si j'obtiens une référence d'un ministère concernant un emploi antérieur, est-ce que cela empêche le ministère de participer à l'évaluation des soumissions? J'ai peut-être mal compris l'énoncé concernant la fourniture de références par les ministères pour de futurs appels d'offres. Devrais-je simplement donner le nom de la personne-ressource du projet à titre de référence afin que l'équipe d'approvisionnement puisse demander la référence de rendement pour l'exemple de projet?

### **Réponse 8**

Non, l'obtention d'une référence d'un ministère concernant un emploi antérieur ne l'empêche pas de participer à l'évaluation des soumissions.

### **Question 9**

J'ai une question concernant l'exigence relative à la barge à plan incliné pour ce projet. Est-ce qu'une barge de 48 pi x 180 pi serait acceptable?

### **Réponse 9**

Oui.

### **Question 10**

En ce qui concerne les articles d'approvisionnement, comment pouvons-nous savoir quelle taille de pieux en acier inclure dans le prix puisqu'il y a une grande variété de pieux en acier sur le marché?

### **Réponse 10**

Veuillez consulter l'ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX, section 01 11 00, base de paiement 1.6, point .2.33 (matériaux), pour obtenir des renseignements détaillés sur les pieux en acier.



**Question 11**

Comment interprétons-nous les 1 000 heures pour un chef de chantier?

**Réponse 11**

Veillez clarifier la question.

**Question 12**

Les personnes de métier et les sous-traitants doivent-ils être certifiés?

**Réponse 12**

Toutes les personnes de métier doivent être certifiées afin de pouvoir effectuer les travaux décrits dans l'énoncé des travaux.

**PIÈCES JOINTES**

Pièce jointe 1

Partie 2 – Proposition financière

Un formulaire de proposition financière mis à jour est disponible comme pièce jointe 1 du présent addenda 1.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées.

Cordialement,

Ginette Aliaga

Agente de l'approvisionnement et des contrats

Centre d'approvisionnement, Services du matériel et des acquisitions

Pêches et Océans Canada

200, rue Kent, 9N089A

Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Courriel : [Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Ginette.AliagaGallo@dfo-mpo.gc.ca)